



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 26 mars 2026,
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Préavis municipal n° 75 (26) : | Demande d'adoption d'un crédit pour l'élaboration d'un avant-projet d'aménagement des combles de l'ancien collège de Champagne |
| Préavis municipal n° 76 (26) : | Demande d'adoption d'un crédit pour l'acquisition des parcelles 840 et 264 afin de poursuivre le développement de la stratégie communale de mobilité |

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 30 mars 2026

LA MUNICIPALITE



Commune de
Champagne

Greffe municipal
Rue du Village 1
1424 Champagne

024 436 04 20
champagne@champagne.ch
www.champagne.ch